

A la Cour des Comptes, on ne sait pas compter... du coup, on y raconte n'importe quoi !

Dans un document publié mercredi 20 mars, la Cour des Comptes estime que les suppressions de postes et les fermetures d'administrations n'ont pas entraîné « *d'abandon généralisé* » des services publics dans les zones rurales. Et ce, « *contrairement à une perception répandue* » !

A l'appui de sa démonstration, la Cour des Comptes cite la gendarmerie nationale, l'éducation, la Poste...

Nous savons que le nombre de "points de contact" ne baisse pas (17000) et pour cause : leur nombre est prévu dans la loi ! Pour autant, des centaines de bureaux ferment chaque année, à tel point qu'il reste à peine 8500 "vrais" bureaux, avec une multiplication des relais Poste au sein desquels on ne peut réaliser que les opérations Courrier, et aucun service bancaire.

Pour les autres services publics, la Cour des Comptes omet l'essentiel : ce qui compte, ce ne sont pas seulement les effectifs, mais la proximité qui... s'éloigne au gré des fermetures des services publics !

La Cour des Comptes considère même que l'Etat ne va pas assez vite pour les fermetures de Trésoreries (-5,6 % entre 2011 et 2016) !

Mais pas de chance pour nos magistrats : quelques jours avant ce rapport, le journal des maires ruraux avait publié un tableau montrant la désertification en cours :

Type de service	Évolution entre 1980 et 2013 ⁽¹⁾	Seuil d'apparition : nb d'hab. à partir duquel 25 % des communes possèdent le service		Seuil de généralisation : nb d'hab. à partir duquel 75 % des communes possèdent le service	
		1980	2013	1980	2013
École primaire	-24%	100	200	200	500
Bureau de poste	-36%	400	1050	1100	2200
Perceptions	-31%	3750	4100	6 950	7900
Gendarmeries	-13%	1500	3750	2050	6950
Gares	-28%	1700	2450	nc.	nc.
Maternités	-48%	4200	7500	7700	10850
Hôpitaux	-4%	3750	7700	5050	7700

Pour SUD, le service public c'est aussi la proximité et c'est un sujet trop sérieux pour le confier à des illusionnistes !